

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 18510
Numéro SIREN : 479 075 277
Nom ou dénomination : ITSLEARNING FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2023 sous le numéro de dépôt 3896



20230038962021

DATE DEPOT : 27/01/2023

N° DE DEPOT : 3896

N° GESTION : 2011B18510

N° SIREN : 479075277

DENOMINATION : ITSLEARNING FRANCE

ADRESSE : 32 rue de Paradis 75010 Paris

MILLESIME : 2021

ITSLEARNING FRANCE
Société Anonyme au capital de 37 031,10 €
Siège social : : 32, rue de Paradis 75010 Paris
479 075 277 RCS PARIS

Greffé du tribunal de commerce de Paris Comptes annuels déposés le :
30 JAN. 2023
Sous le N° : 3896


**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 DECEMBRE 2022**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 15 055 EUROS de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice social écoulé, clos le 31 décembre 2021 : 15 055 EUROS

A affecter en totalité sur les sommes figurant au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 décembre 2022

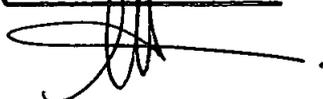
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Directeur Général
Conseil d'Administration

Gérard FERNANDEZ

 CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL




ITSLEARNING France SA
32 rue de Paradis
75010 PARIS
Tél : 01 83 84 57 35 Fax : 01 83 84 57 35
<http://www.itslearning.fr>
Siret : 479 075 277 00087

Comptes annuels

Certifiés conformes

ITSLEARNING France SA
32 rue de Valenciennes
75010 PARIS
tél.: 01 83 64 82 10 Fax: 01 83 64 87 36
<http://www.itslearning.fr>
Street : 479 075 277 00067

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

[Signature]

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	1 198 413		1 198 413	1 198 413
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	4 400	3 886	513	1 393
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	107 209	99 317	7 891	13 755
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 500		28 500	28 500
ACTIF IMMOBILISE	1 338 523	103 204	1 235 318	1 242 062
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	799 287		799 287	322 132
Autres créances	91 097		91 097	93 996
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	72 290		72 290	250 704
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	70 412		70 412	110 665
ACTIF CIRCULANT	1 033 087		1 033 087	777 499
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 371 610	103 204	2 268 406	2 019 561

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 37 031)	37 031	37 031
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 703	3 703
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	552 793	535 882
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 055	16 911
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	608 583	593 527
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	9 757	582 362
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 190	95 389
Dettes fiscales et sociales	422 586	383 882
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	697 274	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	502 014	364 398
DETTES	1 659 823	1 426 033
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 268 406	2 019 561

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 445 435	1 037 397	2 482 832	1 838 171
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 445 435	1 037 397	2 482 832	1 838 171
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				702
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 299	10 495
Autres produits			11	5 080
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 486 142	1 854 449
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			402 040	7
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			347 293	447 177
Impôts, taxes et versements assimilés			33 177	27 644
Salaires et traitements			1 141 816	951 058
Charges sociales			473 764	425 339
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 512	10 885
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			65 353	60 236
CHARGES D'EXPLOITATION			2 470 958	1 922 348
RESULTAT D'EXPLOITATION			15 184	(67 899)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				182
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				182
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				8 003
Différences négatives de change			129	24
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			129	8 028
RESULTAT FINANCIER			(129)	(7 845)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			15 054	(75 745)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		92 656
PRODUITS EXCEPTIONNELS		92 656
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		92 656
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2 486 142	1 947 288
TOTAL DES CHARGES	2 471 087	1 930 376
BENEFICE OU PERTE	15 054	16 911

Annexe aux comptes annuels
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

1. Faits caractéristiques de l'exercice

COVID-19

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de COVID-19 début 2020 continuent d'affecter l'environnement économique mondial. Le 16 mars 2020, le gouvernement Français a ainsi édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours au 31 décembre 2021.

La volonté première de la direction de la société est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité et la société suit attentivement les conséquences sur son activité.

Pendant à ce stade, la société n'a pas identifié d'impact significatifs sur l'exercice clos au 31 décembre 2021.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG complété des règlements subséquents).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

2.1.1. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité. Ces estimations concernent principalement les provisions pour risques et charges.

2.1.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2. Règles et méthodes comptables

2.2.1. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'acquisition comprend les éléments suivants :

- Le prix d'achat ;
- Les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés ;

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est généralement retenu sur les durées probable d'utilisation suivantes :

Immobilisations	Amortissements économiques
Installation générale et aménagement	5 à 10 ans
Installation générale et agencement divers	10 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle et des éventuelles dépréciations. La valeur résiduelle représente la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation par la société, diminuée des coûts de sortie.

Dépréciation

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

2.2.2. Immobilisations financières

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable.

2.2.3. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation pour la totalité de leur montant hors taxes lorsqu'elles sont échues depuis plus d'un an.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2.4. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2.5. Opérations en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes, créances et disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en "écarts de conversion actif" lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en "écart de conversion passif" lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture en tant qu'élément couvert ou élément de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

2.2.6. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

2.2.7. Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et autres avantages à long terme

Engagements de retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La société a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou pour complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée au cours de l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Convention collective : Selon Code du travail	Exercice	Exercice précédent
Augmentation annuelle des salaires	1 %	1 %
Taux d'actualisation	2 %	2 %
Taux de rotation du personnel	5 %	5 %
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Méthode de calcul retenue	Prorata temporis	Prorata temporis

Compte tenu de ces éléments, la valeur actuelle probable des engagements de retraite de la société s'élève à la clôture de l'exercice à 10 630 euros. Le montant calculé à la clôture précédente était de 31 K€ d'euros. La baisse est due au départ de salariés.

2.2.8. Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

2.2.9. Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

2.2.10. Fonds de commerce

La rubrique est constituée de fonds commercial pour 1 129 K€ d'euros et de malis techniques non affectés pour 69 K€ d'euros.

Fonds commercial

Le fonds commercial est principalement constitué des éléments non identifiables d'un fonds de commerce acquis pour 1 129 K€ d'euros qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation séparée au bilan. Le fonds de commerce concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société. Il n'est pas amorti mais il fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Malis techniques

Les malis techniques résultent d'opérations d'une transmission universelle de patrimoine réalisée antérieurement.

Ces malis ne pouvant être rattachés directement à des éléments de l'actif transmis ils ont été affectés en fonds commercial et comptabilisés en immobilisations incorporelles.

La société estime que ces malis ont une durée d'utilisation non limitée. En conséquence, ils ne sont pas amortissables.

Test de dépréciation

La société a procédé à des tests de perte de valeur à la date d'arrêté des comptes et aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture.

Annexe aux comptes annuels (suite)
 Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3. Notes sur le bilan

- Immobilisations page 13
- Amortissements page 14
- Créances et dettes page 15

3.1. Charges à payer et avoirs à établir

Nature	Montants en Euros
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 550
Fournisseurs - Factures non parvenues	17 550
Dettes fiscales et sociales	111 863
Charges à payer - congés payés	72 590
Charges à payer - primes	4 334
Charges sociales à payer sur congés payés	32 485
Charges sociales à payer sur primes	1 950
Effort construction	450
Etat charges à payer -TVS	54
TOTAL	129 413

3.2. Charges et produits constatés d'avance

Nature	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	70 412	502 014
TOTAL	70 412	502 014

3.3. Produits et avoirs à recevoir

Nature	Montants en Euros
Creances clients et comptes rattaches	45 251
Clients - Factures à établir	45 251
Autres creances	
Indemnités journalières	23 319
Etat Produits à recevoir	3 351
TOTAL	71 921

3.4. Composition du capital social

Le capital social de 37 031,10 € se compose de 90 100 actions d'une valeur nominale de 0,4110 € chacune entièrement libérées.

3.5. Variation des capitaux propres

Nature	Montant en Euros
Situation à l'ouverture de l'exercice	593 527
Résultat de l'année	15 055
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Situation à la clôture de l'exercice	608 582

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4. Notes sur le compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total au 31/12/2021
Production vendue de services	1 445 435	1 037 397	2 482 832

4.2. Transferts de charges

	Montant en Euros
Charges de personnel	3 299
TOTAL	3 299

5. Autres informations

5.1. Effectif Moyen

	Personnel salarié
Cadres	12
Employés	4
TOTAL	16

5.2. Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de la société IT'S LEARNING AS, société de nationalité norvégienne, ayant son siège social à Edvard Griegsvei 3, 5836 BERGEN (Norvège).

5.3. Situation fiscale différée ou latente

La fiscalité latente et différée n'est pas traduite dans les comptes individuels de la société. Les impôts différés traduisent l'effet des différences entre les bases comptables et les bases fiscales.

Au 31 décembre 2021, la situation fiscale latente est nulle.

5.4. Rémunération des dirigeants

Les organes de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions.

5.5. Liste des transactions effectuées avec des parties liées

Toutes les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

5.6. Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au Décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information suivante est fournie. Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose de la manière suivante :

- Honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 15 000 € euros HT
- Honoraires facturés au titre des autres prestations de services : Néant

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

5.7. Evénements significatifs postérieurs à clôture

COVID-19

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. En effet la société n'anticipe pas à ce stade de difficultés à poursuivre son activité au cours des 12 prochains mois et au-delà.

UKRAINE

Le 24 février 2022, un conflit militaire a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. La société n'ayant aucune activité dans ces deux pays, n'est donc pas directement impacté par le conflit en cours. Cependant, les sanctions économiques décidées par l'Union Européenne et certains autres états à l'égard de la Russie pourront avoir un impact global sur l'économie mondiale. La société reste vigilante quant à l'évolution de la situation et aux conséquences de ce conflit sur l'économie mondiale.

ITSLEARNING FRANCE

Société anonyme

32 rue de Paradis

75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

certifiés conforme

ITSLEARNING France SA

32 rue de Paradis

75010 PARIS

tél: 01 83 64 82 10 - Fax: 01 83 64 87 35

<http://www.itslearning.fr>

Siret: 479 075 277 00087

 CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ITSLEARNING FRANCE

Société anonyme

32 rue de Paradis

75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société ITSLEARNING France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITSLEARNING FRANCE relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 novembre 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane MENARD

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	1 198 413		1 198 413	1 198 413
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	4 400	3 886	513	1 393
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	107 209	99 317	7 891	13 755
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 500		28 500	28 500
ACTIF IMMOBILISE	1 338 523	103 204	1 235 318	1 242 062
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	799 287		799 287	322 132
Autres créances	91 097		91 097	93 996
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	72 290		72 290	250 704
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	70 412		70 412	110 665
ACTIF CIRCULANT	1 033 087		1 033 087	777 499
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 371 610	103 204	2 268 406	2 019 561

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 37 031)	37 031	37 031
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 703	3 703
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	552 793	535 882
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 055	16 911
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	608 583	593 527
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	9 757	582 362
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 190	95 389
Dettes fiscales et sociales	422 586	383 882
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	697 274	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	502 014	364 398
DETTES	1 659 823	1 426 033
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 268 406	2 019 561

Voir la rapport de l'Expert-Comptable

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 445 435	1 037 397	2 482 832	1 838 171
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 445 435	1 037 397	2 482 832	1 838 171
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				702
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 299	10 495
Autres produits			11	5 080
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 486 142	1 854 449
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			402 040	7
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			347 293	447 177
Impôts, taxes et versements assimilés			33 177	27 644
Salaires et traitements			1 141 816	951 058
Charges sociales			473 764	425 339
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 512	10 885
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			65 353	60 236
CHARGES D'EXPLOITATION			2 470 958	1 922 348
RESULTAT D'EXPLOITATION			15 184	(67 899)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				182
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				182
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				8 003
Différences négatives de change			129	24
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			129	8 028
RESULTAT FINANCIER			(129)	(7 845)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			15 054	(75 745)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		92 656
PRODUITS EXCEPTIONNELS		92 656
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		92 656
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2 486 142	1 947 288
TOTAL DES CHARGES	2 471 087	1 930 376
BENEFICE OU PERTE	15 054	16 911

Annexe aux comptes annuels
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

1. Faits caractéristiques de l'exercice

COVID-19

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de COVID-19 début 2020 continuent d'affecter l'environnement économique mondial. Le 16 mars 2020, le gouvernement Français a ainsi édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours au 31 décembre 2021.

La volonté première de la direction de la société est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité et la société suit attentivement les conséquences sur son activité.

Cependant à ce stade, la société n'a pas identifié d'impact significatifs sur l'exercice clos au 31 décembre 2021.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG complété des règlements subséquents).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

2.1.1. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité. Ces estimations concernent principalement les provisions pour risques et charges.

2.1.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2. Règles et méthodes comptables

2.2.1. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'acquisition comprend les éléments suivants :

- Le prix d'achat ;
- Les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés ;

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est généralement retenu sur les durées probable d'utilisation suivantes :

Immobilisations	Amortissements économiques
Installation générale et aménagement	5 à 10 ans
Installation générale et agencement divers	10 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle et des éventuelles dépréciations. La valeur résiduelle représente la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation par la société, diminuée des coûts de sortie.

Dépréciation

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

2.2.2. Immobilisations financières

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable.

2.2.3. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation pour la totalité de leur montant hors taxes lorsqu'elles sont échues depuis plus d'un an.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2.4. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2.5. Opérations en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes, créances et disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en "écarts de conversion actif" lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en "écart de conversion passif" lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture en tant qu'élément couvert ou élément de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

2.2.6. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

2.2.7. Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et autres avantages à long terme

Engagements de retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La société a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou pour complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée au cours de l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Convention collective : Selon Code du travail	Exercice	Exercice précédent
Augmentation annuelle des salaires	1 %	1 %
Taux d'actualisation	2 %	2 %
Taux de rotation du personnel	5 %	5 %
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Méthode de calcul retenue	Prorata temporis	Prorata temporis

Compte tenu de ces éléments, la valeur actuelle probable des engagements de retraite de la société s'élève à la clôture de l'exercice à 10 630 euros. Le montant calculé à la clôture précédente était de 31 K€ d'euros. La baisse est due au départ de salariés.

2.2.8. Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

2.2.9. Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

2.2.10. Fonds de commerce

La rubrique est constituée de fonds commercial pour 1 129 K€ d'euros et de malis techniques non affectés pour 69 K€ d'euros.

Fonds commercial

Le fonds commercial est principalement constitué des éléments non identifiables d'un fonds de commerce acquis pour 1 129 K€ d'euros qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation séparée au bilan. Le fonds de commerce concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société. Il n'est pas amorti mais il fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Malis techniques

Les malis techniques résultent d'opérations d'une transmission universelle de patrimoine réalisée antérieurement.

Ces malis ne pouvant être rattachés directement à des éléments de l'actif transmis ils ont été affectés en fonds commercial et comptabilisés en immobilisations incorporelles.

La société estime que ces malis ont une durée d'utilisation non limitée. En conséquence, ils ne sont pas amortissables.

Test de dépréciation

La société a procédé à des tests de perte de valeur à la date d'arrêté des comptes et aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture.

Annexe aux comptes annuels (suite)
 Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3. Notes sur le bilan

- Immobilisations page 13
- Amortissements page 14
- Créances et dettes page 15

3.1. Charges à payer et avoirs à établir

Nature	Montants en Euros
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 550
Fournisseurs - Factures non parvenues	17 550
Dettes fiscales et sociales	111 863
Charges à payer - congés payés	72 590
Charges à payer - primes	4 334
Charges sociales à payer sur congés payés	32 485
Charges sociales à payer sur primes	1 950
Effort construction	450
Etat charges à payer -TVS	54
TOTAL	129 413

3.2. Charges et produits constatés d'avance

Nature	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	70 412	502 014
TOTAL	70 412	502 014

3.3. Produits et avoirs à recevoir

Nature	Montants en Euros
Creances clients et comptes rattachés	45 251
Clients - Factures à établir	45 251
Autres creances	
Indemnités journalières	23 319
Etat Produits à recevoir	3 351
TOTAL	71 921

3.4. Composition du capital social

Le capital social de 37 031,10 € se compose de 90 100 actions d'une valeur nominale de 0,4110 € chacune entièrement libérées.

3.5. Variation des capitaux propres

Nature	Montant en Euros
Situation à l'ouverture de l'exercice	593 527
Résultat de l'année	15 055
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Situation à la clôture de l'exercice	608 582

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4. Notes sur le compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total au 31/12/2021
Production vendue de services	1 445 435	1 037 397	2 482 832

4.2. Transferts de charges

	Montant en Euros
Charges de personnel	3 299
TOTAL	3 299

5. Autres informations

5.1. Effectif Moyen

	Personnel salarié
Cadres	12
Employés	4
TOTAL	16

5.2. Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de la société IT'S LEARNING AS, société de nationalité norvégienne, ayant son siège social à Edvard Griegsvei 3, 5836 BERGEN (Norvège).

5.3. Situation fiscale différée ou latente

La fiscalité latente et différée n'est pas traduite dans les comptes individuels de la société. Les impôts différés traduisent l'effet des différences entre les bases comptables et les bases fiscales.

Au 31 décembre 2021, la situation fiscale latente est nulle.

5.4. Rémunération des dirigeants

Les organes de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions.

5.5. Liste des transactions effectuées avec des parties liées

Toutes les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

5.6. Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au Décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information suivante est fournie. Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose de la manière suivante :

- Honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 15 000 € euros HT
- Honoraires facturés au titre des autres prestations de services : Néant

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

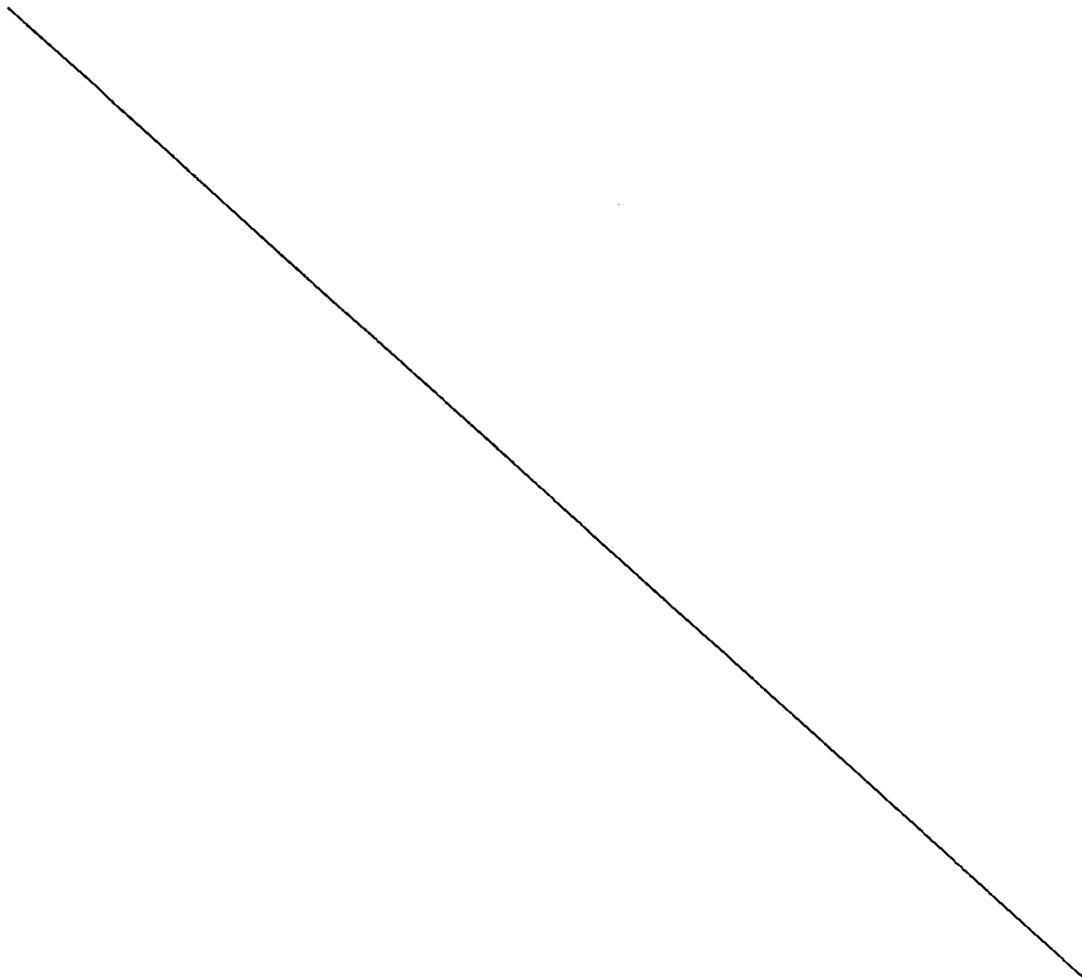
5.7. Evénements significatifs postérieurs à clôture

COVID-19

A la date d'arrêt des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. En effet la société n'anticipe pas à ce stade de difficultés à poursuivre son activité au cours des 12 prochains mois et au-delà.

UKRAINE

Le 24 février 2022, un conflit militaire a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. La société n'ayant aucune activité dans ces deux pays, n'est donc pas directement impacté par le conflit en cours. Cependant, les sanctions économiques décidées par l'Union Européenne et certains autres états à l'égard de la Russie pourront avoir un impact global sur l'économie mondiale. La société reste vigilante quant à l'évolution de la situation et aux conséquences de ce conflit sur l'économie mondiale.



Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 198 413		
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	4 400		
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	9 756		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	96 683		769
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110 840		769
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	28 500		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 500		
TOTAL GENERAL	1 337 754		769

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 198 413	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			4 400	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			9 756	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			97 452	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			111 609	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			28 500	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			28 500	
TOTAL GENERAL			1 338 523	

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	3 006	880		3 886
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	9 124			9 124
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 560	6 632		90 193
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	95 691	7 512		103 204
TOTAL GENERAL	95 691	7 512		103 204

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							
Charges réparties sur plusieurs exercices				Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		28 500		28 500
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		799 287	799 287	
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		200	200	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		46 311	46 311	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices		36 558	36 558	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		3 826	3 826	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses		3 351	3 351	
Groupe et associés				
Débiteurs divers		850	850	
Charges constatées d'avance		70 412	70 412	
TOTAL GENERAL		989 297	960 797	28 500
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	11 526	1 769	9 757	
Fournisseurs et comptes rattachés	28 190	28 190		
Personnel et comptes rattachés	76 925	76 925		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 925	73 925		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	203 885	203 885		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	67 849	67 849		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	697 274	697 274		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	502 014	502 014		
TOTAL GENERAL		1 661 592	1 651 835	9 757
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				